

Ressources de la ville de New York pour les communautés d'immigrants pendant la pandémie de COVID-19

La ville de New York est déterminée à aider les New-Yorkais les plus affectés par la pandémie de coronavirus 2019 (COVID-19). De nombreux services municipaux sont mis à la disposition de tous les New-Yorkais, quels que soient leur statut d'immigration et leurs capacités de paiement, bien que certaines conditions d'éligibilité puissent s'appliquer.

Les informations sur les services et ressources disponibles **changent fréquemment**. Pour consulter les mises à jour, rendez-vous sur nyc.gov/immigrants/coronavirus et nyc.gov/immigrants/coronavirus, suivez [@NYCImmigrants](https://twitter.com/NYCImmigrants) sur Twitter.



Conseils et traitement pour la COVID-19

- Rester à la maison autant que possible peut ralentir la propagation de la COVID-19 dans la ville de New York. Même des personnes asymptomatiques peuvent propager le virus.
- Les New-Yorkais doivent porter des masques faciaux en public, plus particulièrement s'ils ne peuvent pas rester à une distance d'au moins deux mètres (six pieds) les uns des autres. Un masque facial est un morceau de papier ou de tissu qui vous couvre le nez et la bouche de façon fiable, et qui doit être porté chaque fois que vous sortez. Pour plus d'informations sur les différents types de masques faciaux qui doivent être utilisés et la façon de les utiliser, consultez le site [NYC.gov/Coronavirus](https://nyc.gov/Coronavirus).
- Tous les employés essentiels de la ville de New York doivent porter des masques faciaux lors de leurs interactions avec le public dans le cadre de leur travail. La ville distribue actuellement des masques faciaux aux travailleurs essentiels.
- Les magasins d'alimentation doivent demander à leurs clients de porter des masques faciaux pour protéger leurs employés et leurs clients. Il est recommandé aux chefs d'entreprise de placer des pancartes pour faciliter la mise en pratique de ces conseils.
- Si vous êtes malade, restez chez vous. Si vous souffrez de toux, d'essoufflement, de fièvre ou de mal de gorge et ne vous sentez pas mieux après 3 ou 4 jours, consultez votre médecin.
- Servez-vous de votre téléphone, de SMS, de la télémédecine (vidéoconférence) ou d'un portail de patients pour parler à votre médecin plutôt que de vous rendre à son cabinet en personne. Vous et votre médecin déciderez si vous devez faire l'objet de soins médicaux en dehors de chez vous.
- Si vous avez besoin d'aide pour trouver un médecin ou obtenir des soins médicaux, appelez le **311**. La ville vous fournira des soins médicaux, quels que soient votre statut d'immigration et vos capacités de paiement.
- La ville de New York N'ORGANISE PAS de tests de dépistage de la COVID-19 directement auprès des patients. Si vous recevez un appel à cet égard, il s'agit d'une escroquerie. Ne discutez d'informations concernant votre santé, notamment d'éventuels examens nécessaires, qu'avec votre prestataire de santé.
- Les conseils de la ville par rapport à la pandémie de COVID-19 sont fréquemment mis à jour. Pour vous tenir au courant des dernières informations, consultez le site [NYC.gov/Coronavirus](https://nyc.gov/Coronavirus). Les informations sont disponibles dans plus de 20 langues.
 - Pour des mises à jour sur la COVID-19 en temps réel en anglais et par SMS, envoyez un SMS avec la mention **COVID** au **692-692**.

- Pour des mises à jour en temps réel en espagnol, envoyez un SMS avec la mention **COVIDESP** au **692-692**.
- Des mises à jour en temps réel en anglais, espagnol et chinois sont également publiées sur Twitter. Suivez [@NotifyNYC](#), [@NNYCSpanish](#), et [@NNYCChinese](#).
- Les New-Yorkais qui présentent des symptômes ou qui ont été testés positifs au COVID-19, qui ont été en contact avec quelqu'un qui pourrait avoir la COVID-19, ou qui sont actuellement confinés peuvent informer la ville de l'évolution de leur situation. Consultez le [portail sur la COVID-19 de la ville de New York](#) pour plus d'informations.



La COVID-19 et les préoccupations en matière d'immigration

- Recevoir des soins, suivre un traitement ou passer un test de dépistage pour la COVID-19 NE FERA PAS de vous une « charge publique » ni ne portera préjudice à votre droit de déposer une demande de carte verte. Recevoir des dons de charité ou des soins médicaux à prix réduit ne portera pas préjudice à votre droit de déposer une demande de carte verte. Il n'existe pas de test de « charge publique » lorsque les titulaires de carte verte déposent une demande de citoyenneté. Cherchez à obtenir des soins sans crainte.
- De nombreux immigrants ne sont pas affectés par le test de « charge publique ».
- Et certains services, programmes et allocations publics ne sont pas considérés comme des « allocations publiques » dans le cadre du test de « charge publique ». Par exemple, les services et programmes suivants **NE SONT PAS** considérés comme des « allocations publiques », même pour les immigrants qui devront passer le test de « charge publique » :
 - Les services de soins de santé et la plupart des assurances-santé, à l'exception de l'aide Medicaid non urgente
 - Bien que Medicaid en fasse partie, les avantages Medicaid suivants en sont exclus :
 - Aide d'urgence Medicaid
 - Services financés par Medicaid mais fournis en vertu de la loi en faveur de l'éducation des personnes handicapées (Individuals with Disabilities Education Act, IDEA)
 - Services ou avantages scolaires financés par Medicaid
 - Avantages Medicaid bénéficiant aux enfants de moins de 21 ans
 - Avantages Medicaid bénéficiant aux femmes pendant leur grossesse et les 60 jours suivants
 - De nombreux types d'aides alimentaires comme le programme spécial d'aide alimentaire pour les femmes, les nouveau-nés et les enfants (Special Supplemental Nutrition Program for Women, Infants and Children, WIC), les banques alimentaires, les repas scolaires Grab and Go, et bien plus encore (à l'exception de SNAP ; voir la section « Nourriture » ci-dessous)
 - Allocations chômage
- Des protections solides en matière de confidentialité ont été mises en place pour tous les patients quels que soient leurs statut d'immigration. En vertu de la loi fédérale, les hôpitaux et cliniques ne partagent aucune information sur les patients sans l'autorisation de ces derniers, sauf si la loi l'exige.
- Si vous avez des questions sur l'immigration ou les allocations publiques, appelez la permanence téléphonique confidentielle et gratuite ActionNYC au **1-800-354-0365**, du lundi au vendredi, entre 9 h et 18 h, ou appelez le **311** et dites « public charge » pour accéder à des informations et être mis en rapport avec une assistance juridique de confiance dans les meilleurs délais.



Soins de santé et bien-être

- NYC Health + Hospitals fournit des soins à tous les New-Yorkais, quel que soit leur statut d'immigration. NYC Health + Hospitals vous aidera même si vous n'avez pas d'assurance et ne pouvez pas payer vos soins de santé. Cela est vrai pour tous les types de services de soins de santé, y compris les soins d'urgence, les visites médicales, les médicaments, les soins à long terme et les séjours à l'hôpital. Consultez [NYCHealthandHospitals.org/immigrant](https://www.nyc.gov/nychealthandhospitals.org/immigrant), ou appelez le 844-NYC-4NYC (844-692-4692) ou le 311.
- NYC Care est un programme qui garantit que des services gratuits ou à prix réduits sont offerts par NYC Health + Hospitals aux New-Yorkais qui ne remplissent pas les conditions pour contracter une assurance-santé ou qui ne peuvent pas se permettre de la payer. Par souci de distanciation sociale (deux mètres, ou six pieds, de distance par rapport aux personnes qui ne vivent pas sous votre toit), les membres du personnel de NYC Care prendront vos coordonnées et vous rappelleront pour votre inscription lorsque les rencontres en personne seront permises. Consultez [NYCCare.nyc](https://www.nyc.gov/nycare), ou appelez le **1-646-NYC-Care (1-646-692-2273)** ou le **311**.
- La ville de New York abrite de nombreux centres de santé communautaires qui fournissent des soins médicaux à tarif dégressif, en fonction de vos revenus. Ces soins sont mis à la disposition de tous, quel que soit le statut d'immigration. Consultez [FindaHealthCenter.HRSA.gov](https://www.findahealthcenter.hrsa.gov) ou la [liste d'options en matière de soins gratuits ou à prix réduit dans la ville de New York](#) pour trouver un centre près de chez vous.
- Si vous vous sentez en proie à l'anxiété, au stress ou si vous vous sentez accablé(e), contactez nos conseillers spécialement formés de NYC Well, la permanence téléphonique confidentielle, gratuite et disponible dans plus de 200 langues de la ville. Appelez le **888-NYC-WELL (888-692-9355)**, envoyez un SMS avec la mention **WELL** au **65173**, ou discutez en ligne sur [NYC.gov/NYCWell](https://www.nyc.gov/nycwell).
- Appelez la permanence téléphonique pour le soutien émotionnel en matière de COVID-19 de l'État de New York au 844-863-9314 afin de parler avec des professionnels bénévoles spécialement formés. Ils sont disponibles pour vous écouter, vous soutenir et vous orienter entre 8 h et 22 h, sept jours sur sept.



Assurance-santé

- De nombreux régimes d'assurance-santé gratuits ou à prix réduits sont offerts aux immigrants, y compris aux enfants et femmes enceintes sans-papiers. Medicaid, Child Health Plus et Essential Plan sont disponibles tout au long de l'année. Consultez le [Département de la Santé de l'État de New York](#) ou appelez le **311**.
- En raison de la pandémie de COVID-19, les services de souscription d'une assurance-santé en personne ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre. Vous pouvez appeler pour recevoir des informations ou prendre rendez-vous pour une souscription par téléphone. De l'aide est disponible dans de nombreuses langues, quel que soit votre statut d'immigration. Consultez les [services d'assurance-santé du Bureau de la santé \(Office of Health\) de la ville de New York](#) pour prendre rendez-vous, ou appelez le 311. Vous pouvez également envoyer un SMS avec la mention **CoveredNYC** au **877-877**. Envoyez un SMS avec la mention **SeguroNYC** au **877-877** pour communiquer en espagnol.
- Les Défenseurs de la santé communautaires (Community Health Advocates, CHA) aident les New-Yorkais à naviguer dans la complexité du système de santé en offrant une assistance et un apprentissage individuels aux communautés dans tout l'État de New York. CHA offre une aide pour faciliter le recours à l'assurance-santé, résoudre les problèmes de factures et de dettes médicales, et contester les refus de couverture et les décisions d'inéligibilité. Cette aide est disponible dans plus de 170 langues. Appelez la permanence téléphonique au **(888) 614-5400**, du lundi au vendredi, entre 9 h et 16 h.



Nourriture

- Le Programme d'aide alimentaire (Supplemental Nutrition Assistance Program, SNAP), ou les bons alimentaires, aident les personnes à revenus limités à acheter de la nourriture. Certaines restrictions en matière d'immigration s'appliquent. Les demandes et les renouvellements peuvent être effectués en ligne par le biais de [ACCESS HRA](#), le portail en ligne de la ville qui vous permet de déposer une demande et de gérer votre compte d'allocations publiques. Pour plus d'informations, appelez le service d'informations HRA au **718-557-1399**.
 - Les bénéficiaires du SNAP à New York peuvent faire leurs achats alimentaires en ligne sur [Amazon](#), [Shoptite](#), ou [Walmart](#). Vérifiez que le magasin en ligne livre bien à votre domicile.
 - Si vous avez des questions sur l'immigration ou les allocations publiques telles que le SNAP, appelez la permanence téléphonique confidentielle et gratuite ActionNYC au **1-800-354-0365**, du lundi au vendredi, entre 9 h et 18 h, ou appelez le **311** et dites « public charge » pour accéder à des informations et être mis en rapport avec une assistance juridique.
- Les services figurant ci-dessous sont offerts gratuitement à tous les New-Yorkais, quel que soit leur statut d'immigration. Les immigrants sans-papiers peuvent également bénéficier de ces services, et ceci NE FERA PAS de vous une « charge publique » ni ne portera préjudice à votre droit de déposer une demande de carte verte.
 - Les banques alimentaires de la ville de New York fournissent des produits alimentaires, et les cuisines communautaires fournissent des repas chauds. Aucune limite en matière de revenus n'est appliquée. Trouvez des centres près de chez vous et leurs horaires d'ouverture à l'aide de [FoodHelpNYC](#) ou appelez le 311.
 - Trois repas par jour sont offerts à tous les résidents de la ville de New York dans des pôles repas à travers la ville. Les pôles repas sont ouverts du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 pour les enfants et les familles, et de 11 h 30 à 13 h 30 pour les adultes. Aucune inscription, identification ou documentation n'est exigée pour bénéficier de ces repas. Tous les adultes et enfants peuvent récupérer trois repas à la fois. Les parents et les tuteurs légaux peuvent venir y chercher des repas pour leurs enfants. Aucun espace de restauration n'est disponible ; ces repas doivent donc être consommés à l'extérieur des pôles repas. Des options de repas végétariens, casher et halal sont offertes dans tous les pôles. Consultez le [site Web localisateur des pôles repas gratuits](#) du Département de l'éducation (Department of Education) ou appelez le **311**. Vous pouvez également envoyer un SMS avec la mention **FOOD** au **877-877**. Envoyez un SMS avec la mention **COMIDA** au **877-877** pour communiquer en espagnol.
 - Toutes les personnes adultes de 60 ans ou plus à la recherche d'endroits et de manières pour obtenir de la nourriture, y compris éventuellement par livraison à domicile, peuvent consulter le site www.nyc.gov/getfood ou appeler le 311 et dire « get food ».
 - Pour annuler ou modifier ce service, ou déposer une réclamation, vous pouvez appeler le 311 et dire « get food », ou nous faire part de votre avis en ligne sur le site : on.nyc.gov/seniorfoodhelp.
 - Si vous ne pouvez pas sortir de chez vous, n'avez personne susceptible de vous apporter de la nourriture, et ne pouvez pas utiliser les services privés de livraison, vous pourriez être éligible à la livraison de repas à domicile. Consultez le [site Web sur les ressources d'assistance en matière de nourriture liées à la COVID-19 de la ville de New York](#) ou appelez le 311 et dites « get food ».
 - Le Programme spécial d'aide alimentaire pour les femmes, les nouveau-nés et les enfants (Supplemental Nutrition Assistance Program for Women, Infants and Children, WIC) offre de la nourriture saine et d'autres services gratuits aux femmes et enfants à faibles revenus. Consultez [ACCESS NYC](#) (pour l'espagnol, consultez le site [ACCESS NYC Español](#)) ou appelez la ligne d'informations du HRA au **718-557-1399**.



Logement et services publics

- Toutes les expulsions en cours et tous les ordres d'expulsion en attente ont été suspendus à New York pour tous à ce jour, quel que soit le statut d'immigration. Cela signifie que votre propriétaire ne peut pas vous faire partir de chez vous en raison d'un non-paiement de loyer pendant cette période. Pour plus d'informations, consultez le [site Web du Bureau de la mairie pour la protection des locataires](#) ou la [page sur la COVID-19](#) et les droits en matière de logement du Procureur général de l'État de New York.
- Les locataires ayant des questions ou ayant besoin de conseils juridiques sur leurs droits, étant harcelés par leurs propriétaires ou menacés d'expulsion, peuvent appeler la permanence téléphonique pour les locataires résidentiels de la ville au 311. La permanence fournit des conseils sur comment bénéficier des allocations municipales ou déposer une demande d'assistance, des conseils juridiques gratuits, et d'autres ressources disponibles pour aider tous les New-Yorkais, quels que soient leur code postal, leurs revenus ou leur statut d'immigration, à traiter leurs problèmes de location pendant la crise de COVID-19.
- Si votre charge de travail a été réduite en raison du coronavirus et que vous ne pouvez pas payer votre loyer, vous pouvez déposer une demande d'aide financière d'urgence (Emergency Cash Assistance). Certaines restrictions en matière d'immigration s'appliquent. Consultez [ACCESS NYC](#) (pour l'espagnol, consultez le site [Access NYC Español](#)) ou appelez la ligne d'informations du HRA au 718-557-1399.
- Le programme Homebase peut aider les résidents new-yorkais confrontés à un risque imminent de perte de leur logement à se trouver une place dans le réseau des refuges. Consultez la page Web consacrée au programme Homebase du HRA ou appelez le 311.
- Si vous utilisez un bon Section 8 du Département du développement et de la préservation du logement (Housing Preservation and Development, HPD) de la ville de New York et avez des problèmes à payer votre loyer en raison d'une perte de revenus, envoyez un e-mail à l'adresse DTRAI@hpd.nyc.gov pour recevoir une [assistance](#).
- Il est possible que les résidents souffrant d'une perte de revenus soient éligibles au [programme pour les difficultés en matière de loyer de l'Autorité pour le logement de la ville de New York \(New York City Housing Authority, NYCHA\)](#). Pour en savoir plus, appelez le centre de contact avec la clientèle de la NYCHA au **718-707-7771**.
- La ville fournit actuellement à tous les résidents dépendant de la NYCHA des ressources diverses, notamment des équipements de protection individuelle et des tests de dépistage de la COVID-19, ainsi que des contrôles en matière de nourriture et de bien-être pour les personnes âgées. Pour plus d'informations, consultez le [site Web de la NYCHA](#).
- La ville de New York fournit actuellement aux groupes de personnes suivantes un hébergement temporaire dans des hôtels : Les New-Yorkais sans domicile fixe, les membres du personnel soignant quels que soient leurs symptômes, les patients de NYC Health + Hospitals à leur sortie de l'hôpital et nécessitant d'être isolés, et les personnes testées positives ou présentant des symptômes de la COVID-19 et nécessitant d'être isolées. Pour des informations supplémentaires, consultez le site nyc.gov/covid19hotel.
- ConEdison a accepté de ne pas couper les services d'électricité pour non-paiement de facture et de ne pas facturer les pénalités de retard de paiement. National Grid a également déclaré qu'ils ne couperaient pas les services de gaz pour non-paiement de facture, et ce jusqu'à fin avril. Consultez le [site Web de ConEdison](#) et le [site Web de National Grid](#) pour plus d'informations.
- [Comcast](#), [AT&T](#), et [Verizon](#) ont tous accepté de ne pas couper les services Internet pendant 60 jours si vous ne pouvez pas payer leurs factures en raison des perturbations causées par la COVID-19.
- Comcast offre actuellement deux mois d'Internet gratuits (vitesse allant jusqu'à 25 mbps) aux nouveaux clients à faibles revenus. Consultez le [site Web Internet Essentials de Comcast](#) pour en savoir plus.
- [Metro PCS](#), [T-Mobile](#), [Sprint](#), [AT&T](#) et [Comcast Xfinity](#) ont tous annulé leurs plafonds de consommation de données pour tous leurs abonnés à la téléphonie mobile pendant au moins 60 jours. [Verizon](#) ajoute automatiquement 15 GB de données 4G LTE aux plans de données partagées pour particuliers et petites entreprises, hotspots et jetpacks. Contactez votre fournisseur de téléphonie mobile pour obtenir plus d'informations.
- Tous les hotspots de Wi-Fi public de Xfinity sont désormais ouverts à tous sur le SSID « xfinitywifi » et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les hotspots publics se trouvent dans les commerces de petites et moyennes tailles et dans les zones extérieures des zones commerciales. Consultez le [site Web de Xfinity](#) consacré au Wi-Fi pour trouver un hotspot Wi-Fi public et en savoir plus.



Éducation et garde d'enfants

- L'apprentissage à distance se prolongera jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020, car les écoles resteront fermées. Cela signifie que les étudiants suivent leurs cours de chez eux à l'aide d'Internet. Le Département de l'éducation (Department of Education, DOE) prête des iPads connectés à Internet aux étudiants qui en ont besoin. Un abonnement mobile est inclus. Pour en savoir plus, consultez la page [Schools.NYC.gov/Coronavirus](https://schools.nyc.gov/Coronavirus) ou appelez le **311**.
- Il existe un certain nombre d'options Internet gratuites pour les étudiants du primaire et secondaire, et les étudiants universitaires :
 - [Charter Spectrum](#) offre les deux premiers mois d'Internet gratuits (vitesse allant jusqu'à 100 mbps) à ses nouveaux clients. Les frais d'installation peuvent être annulés. Appelez le 1-844-488-8395.
 - [Suddenlink et Optimum](#), appartenant tous deux à Altice USA, offrent 60 jours d'Internet gratuits (vitesse allant jusqu'à 30 mbps) à ses nouveaux clients. Appelez le 1-866-200-9522 pour rejoindre Optimum ou le 1-888-633-0030 pour le service Internet de Suddenlink.
 - Cox offre le premier mois de son programme Internet, [Connect2Compete](#), gratuitement à ses clients à faibles revenus ayant des enfants (étudiants dans le primaire et secondaire ou plus jeunes) jusqu'au 12 mai 2020.
- Le DOE dispose de [ressources d'apprentissage à domicile](#) en anglais pour les étudiants de la maternelle à la terminale (Pre-K jusqu'au 12 grade).
- L'Administration des services de l'enfance (Administration for Children's Services, ACS) de la ville de New York dispose d'un [guide virtuel de ressources liées à la COVID-19](#) pour parents et enfants, qui contient des conseils pour les parents, des suggestions d'activités pendant le confinement, et des ressources pour les besoins de base.
- L'ACS a formé un partenariat avec des organisations communautaires dans trois quartiers pour créer des centres d'aide sociale pour les familles (Family Enrichment Center, FEC) qui offrent de nombreuses ressources aux communautés et au sein de celles-ci. Ces centres d'aide sociale pour les familles fournissent actuellement des orientations et un soutien à distance, ainsi que des ressources d'urgence en personne limitées. Vous pouvez consulter le [site Web de l'ACS](#) pour plus d'informations.
- La Bibliothèque publique de New York (New York Public Library, NYPL) offre des [cours en ligne gratuits pour les étudiants](#). Ces derniers peuvent bénéficier d'une assistance en ligne pour leurs devoirs de la part de professeurs tous les jours entre 14 h et 23 h. Ces services sont offerts en anglais et en espagnol dans les principales matières, de la maternelle jusqu'à la terminale. Du contenu en vidéos et d'autres ressources sont également disponibles 24 heures sur 24. Les familles devront se prémunir d'une carte de la Bibliothèque de New York pour accéder à ces services, et peuvent déposer une demande de carte sur le [site Web de la Bibliothèque de New York](#).
- We Speak NYC offre des ressources éducatives en ligne gratuites en langue anglaise ainsi que des cours hebdomadaires en ligne gratuits. [Inscrivez-vous à un cours dès aujourd'hui](#) pour rencontrer de nouvelles personnes, en savoir plus sur les services municipaux disponibles pour tous les résidents de la ville de New York, quel que soit leur statut d'immigration, et pratiquer la langue anglaise. Si vous voulez assister à un cours, veuillez consulter le [calendrier des cours ici](#). Tout le monde peut accéder aux ressources gratuites disponibles sur le [site Web de We Speak NYC](#) sans nécessairement créer un compte. Des supports pour les enseignants, notamment des plans de cours et des manuels, sont également disponibles.
- La ville fournit des gardes d'enfants gratuites dans ses centres d'aide sociale régionaux (Regional Enrichment Center, REC) aux secouristes, aux travailleurs du secteur de la santé, aux employés des transports en commun, au personnel municipal ainsi qu'aux travailleurs des secteurs essentiels. Les REC sont ouverts de 7 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, pour les étudiants de la maternelle à la terminale (Pre-K jusqu'au grade 12). Des repas seront fournis. Consultez le [site Web des centres d'aide sociale régionaux](#) du Département de l'éducation (DOE) ou appelez le 311 pour en savoir plus sur les services et prendre connaissance de la liste complète des travailleurs éligibles à la garde d'enfants gratuite.



Aide aux travailleurs et assistance financière

- Que vous soyez chef d'entreprise ou chercheur d'emploi, le Département des services aux petites entreprises (Department of Small Business Services) de la ville de New York offre un soutien aux New-Yorkais. Consultez le site nyc.gov/sbs pour connaître les ressources et les informations mises à jour en matière de COVID-19.
- Dans le cadre de la loi sur l'assistance, l'aide et la sécurité économique liées au coronavirus (Coronavirus Aid, Relief, and Economic Security Act, CARES), le gouvernement envoie des indemnités pour impact économique (Economic Impact Payments) à de nombreuses personnes aux États-Unis qui ont des revenus inférieurs à un certain montant.
 - Vous pourriez être éligible aux indemnités pour impact économique si vous :
 - êtes citoyen(ne) américain(e) ou résident(e) étranger(ère) aux États-Unis ;
 - ne n'apparaissez pas comme personne à charge sur la déclaration de revenus d'une autre personne ;
 - avez un numéro de sécurité sociale (Social Security number, SSN) valide pour obtenir un emploi ; et
 - avez des revenus bruts ajustés de \$99,000 maximum pour une personne ou de \$198,000 pour un couple.
 - En ce qui concerne les familles, les deux parents doivent chacun avoir un numéro de sécurité sociale valide et les enfants déclarés à charge doivent également en avoir un. (Exception : si l'un des conjoints est membre des forces armées américaines à un moment quelconque de l'année d'imposition, un seul des conjoints devra alors avoir un numéro de sécurité sociale valide.)
 - Pour plus d'informations, consultez le site [ACCESS NYC](https://www.accessnyc.org).
- Connaissez vos droits en tant que travailleur, et sachez que vous disposez de ces droits, notamment en matière de droits à des congés maladie rémunérés, en vertu de la législation de la ville de New York, quel que soit votre statut d'immigration. [La charte des droits du travailleur de la ville de New York](#) s'applique à tous, y compris aux immigrants sans-papiers.
- Il est possible que vous ayez droit à un congé maladie d'urgence rémunéré pour la COVID-19 en vertu de la législation de l'État de New York. Les immigrants sans papiers peuvent également y avoir droit. Pour en savoir plus, consultez le [site Web du Gouverneur de l'État de New York](#) ou appelez la permanence téléphonique dédiée à la COVID-19 de l'État de New York au 1-888-364-3065.
- Il est possible que les immigrants New-Yorkais ayant un permis de travail soient éligibles à des prestations d'assurance-chômage. L'État de New York renonce actuellement à la période d'attente de 7 jours. Consultez le [site Web du Département du travail \(Department of Labor\) de l'État de New York](#) ou appelez le 1-888-209-8124. Pour plus d'informations sur l'admissibilité et le processus de demande, consultez la [Foire aux questions sur les allocations chômage du site Web d'Access NYC](#).
- Il est possible que les immigrants New-Yorkais et/ou leurs enfants soient éligibles à l'aide financière de New York. Consultez [ACCESS NYC](#) (pour l'espagnol, consultez le site [Access NYC Español](#)) ou appelez la ligne d'informations du HRA au 718-557-1399.
- Si vous avez des difficultés à rembourser votre prêt immobilier, votre banque pourrait renoncer à vos remboursements pendant 90 jours en vertu des [directives pour l'exemption en matière de prêt hypothécaire](#) du Département des services financiers (Department of Financial Services) de l'État de New York. Appelez la banque qui vous a accordé votre prêt immobilier pour en savoir plus.
- Les remboursements de prêt étudiant sont automatiquement suspendus, sans intérêts ni pénalités. Certains prêts étudiants tels que les prêts fédéraux plus anciens d'éducation pour les familles qui n'ont pas été consentis par le Département de l'éducation (Department of Education) des États-Unis, les prêts Perkins consentis par les écoles et les prêts étudiants privés ne sont pas suspendus. Vous trouverez plus d'informations à la page sur les [conseils en matière de prêt étudiant pendant la crise de COVID-19](#) du Département de la protection des consommateurs et des travailleurs (Department of Consumer and Worker Protection) de la ville de New York et consultez studentaid.gov.
- Si vous avez des remboursements de prêt étudiant ou médical en souffrance envers l'État de New York, il est possible que vous soyez provisoirement protégé(e) du recouvrement des créances. Vous trouverez plus d'informations sur le [site Web du Procureur général de New York](#).
- Les prestataires de soins de santé, les employés des transports en commun et les secouristes peuvent obtenir un abonnement de 30 jours gratuits à Citi Bike en s'inscrivant par le biais de leurs employeurs. Consultez la [page Web du programme Critical Workforce de Citi Bike](#) pour en savoir plus.



Sécurité publique et protection contre les actes de harcèlement ou de discrimination

- La haine ou la discrimination contre quiconque sur la base de sa race, son origine nationale ou tout autre critère ne sont pas tolérées dans la ville de New York. La [Commission des droits de l'homme de la ville de New York \(NYC Commission on Human Rights\)](#), le Bureau du Maire pour la prévention des crimes haineux (Mayor's Office for the Prevention of Hate Crimes) et le service de police de la ville de New York (NYPD) surveillent et répondent aux incidents signalés qui ont été motivés par la haine et les préjugés et incités par la crainte et la stigmatisation associés à la COVID-19.
 - Appelez le **311** pour signaler tout acte de harcèlement ou de discrimination.
 - Appelez le **911** si vous êtes victime d'un crime haineux ou témoin de ce qui vous semble être un crime haineux. Les policiers de la ville de New York ne s'enquerront pas du statut d'immigration de quiconque sollicitant de l'aide.
 - Consultez le site nyc.gov/StopCOVIDHate pour trouver des informations sur comment signaler les incidents liés à la COVID-19 qui ont été motivés par la haine ou les préjugés, et avoir droit à un soutien psychologique aux victimes.
- [Les centres de justice familiale de la ville de New York \(NYC Family Justice Centers\)](#) sont à votre disposition par téléphone pour fournir une assistance aux survivants de violence domestique, notamment des mesures d'urgence en matière de sécurité, une assistance en matière de logement, une assistance juridique, des services psychologiques et de conseils, et d'autres ressources vitales. Il est possible que vous deviez laisser un message, mais quelqu'un vous rappellera dès que possible.
 - Vous pouvez appeler le centre le plus proche de chez vous du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.
 - Pour joindre le centre de justice familiale de la ville de New York dans le **Bronx**, appelez le **718-508-1220**.
 - Pour joindre le centre de justice familiale de la ville de New York à **Brooklyn**, appelez le **718-250-5113**.
 - Pour joindre le centre de justice familiale de la ville de New York à **Manhattan**, appelez le **212-602-2800**.
 - Pour joindre le centre de justice familiale de la ville de New York dans le **Queens**, appelez le **718-575-4545**.
 - Pour joindre le centre de justice familiale de la ville de New York à **Staten Island**, appelez le **718-697-4300**.
 - Le soir et le week-end, appelez la permanence téléphonique pour la violence domestique au **800-621-HOPE (4673)**.



Statut des procédures et de l'exécution de la loi en matière d'immigration

- ActionNYC est le programme municipal qui fournit aux New-Yorkais une aide juridique en matière d'immigration confidentielle, gratuite et sûre. Le programme est actuellement sujet à des ajustements pour permettre aux filtres d'immigration de se dérouler par téléphone pour respecter les consignes de distanciation sociale (garder une distance d'au moins deux mètres (six pieds) par rapport aux personnes ne vivant pas sous votre toit). Pour toute question ou inquiétude à propos de votre statut d'immigration, appelez le 1-800-354-0365 entre 9 h et 18 h, du lundi au vendredi, ou appelez le 311 et dites « ActionNYC ».
- Le Bureau de la justice civile (Office of Civil Justice) de la ville de New York fournit des services juridiques gratuits à tous les New-Yorkais dans le besoin, notamment aux locataires, immigrants, travailleurs à faibles revenus et tous les autres New-Yorkais se trouvant confrontés à des problèmes juridiques civils. Consultez le [site Web du Bureau de la justice civile de la ville de New York](#) pour en savoir plus.

- Toutes les audiences dans les tribunaux d'immigration sont reportées au moins jusqu'au 15 mai 2020 pour les personnes qui ne sont pas en détention. Pour les personnes en détention, les audiences sont pour le moment maintenues. Tenez-vous informé(e) des mises à jour en consultant la page [Justice.gov/EOIR](https://www.justice.gov/EOIR), en appelant la permanence téléphonique du Bureau exécutif pour l'examen d'immigration (Executive Office for Immigration Review, EOIR) au **1-800-898-7180**, et en consultant la [page Facebook de l'EOIR](#).
- Les Services de la citoyenneté et de l'immigration des États-Unis (U.S. Citizenship and Immigration Services, USCIS) ont annulé tous les services en personne, y compris les entretiens et les cérémonies de naturalisation jusqu'à nouvel ordre. Consultez le site [USCIS.gov/Coronavirus](https://uscis.gov/coronavirus) (pour l'espagnol, consultez la [page Web Respuesta de USCIS al Coronavirus 2019](#)) ou appelez la permanence téléphonique de l'USCIS au **1-800-375-5283**.
- Le Service de l'immigration et des douanes (ICE) a modifié ses politiques en réponse à la pandémie de COVID-19. Pour des informations supplémentaires, consultez le site [ICE.gov/COVID19](https://ice.dhs.gov/covid19).
 - Les visites de la famille et des amis aux personnes en détention de l'ICE ne sont actuellement pas permises. Pour les avocats, certaines consultations à caractère juridique se poursuivent. Cependant, l'ICE encourage les consultations par vidéo pour les avocats dans la mesure du possible et exige que ceux qui effectuent leurs consultations en personne viennent avec leur propre équipement de protection individuelle et acceptent d'être éventuellement soumis à un test de dépistage dans l'établissement. Les avocats sont priés de contacter chaque établissement pour obtenir plus d'informations et des mises à jour.
 - L'ICE a annulé tous les contrôles en personne pour les personnes qui ne sont pas détenues. Les contrôles par téléphone se poursuivent.
 - Les arrestations par l'ICE se poursuivent. L'ICE a déclaré qu'il mettrait en œuvre certaines restrictions en ce qui concerne les personnes qu'il arrête, et qu'il n'effectuerait pas d'arrestations à proximité de ou dans les établissements de soins, sauf circonstances extraordinaires.



Ressources additionnelles

- Vous avez des questions sur l'immigration ou sur les façons d'accéder aux services de la ville ? Appelez la permanence téléphonique du MOIA au 212-788-7654 du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h, envoyez un e-mail à AskMOIA@cityhall.nyc.gov, ou contactez un organisateur de quartier du MOIA.
- Les New-Yorkais handicapés peuvent consulter la [page Web COVID-19 du Bureau du maire pour les personnes handicapées](#) pour y trouver des informations sur la livraison de nourriture/fournitures, les allocations de sécurité sociale/Medicaid, les services de soins de santé à domicile, et d'autres ressources.
- [Les formulaires du recensement peuvent être remplis en ligne](#) ou par téléphone au **844-330-2020**. Pour obtenir une aide linguistique, consultez la [page Web sur l'aide linguistique pour le recensement 2020](#). Le recensement ne présente aucun danger, les réponses sont entièrement confidentielles, et AUCUNE question ne se rapporte à la citoyenneté ou à l'immigration.